

Séance du : 10 mars 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

L'an deux mil dix et le dix mars, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ALEGRET Christian, 1^{er} adjoint au maire.

Date de Convocation

4.03.2010

Présents : Mrs ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, LAPORTE Christophe, PAILHAS Michel, FERRER Alain, DUCASSE Christophe.

Mmes CARRERE Annie, LOISELLE Elodie, GESTAIN Josiane, BERTHIER Aline.

Date d'affichage

4.03.2010

Absents excusés : Mrs DEBAT Serge IRIGOYEN Bruno DHUGUES Jean -Louis.

Secrétaire : URRICARIET Cécile.

Objet de La Délibération : Définition du loyer de l'appartement de la mairie.

L'appartement situé au dessus de la mairie, d'une superficie de 104 m², remis à neuf il y a 6 ans, est actuellement loué pour un montant de 480 €. Ce loyer ne prend pas en compte la consommation d'eau.

Cet appartement comprend 2 chambres, une autre petite chambre et également un garage extérieur.

En ayant comparé ce loyer avec les loyers de l'autre appartement situé au dessus de la mairie et celui de la poste, la commission propose une réévaluation à la hausse de ce loyer comme suit :

- 520 € /mois de loyer hors charges, auquel se rajoute
- + 5 € / mois pour la taxe d'enlèvement des orduresménagères
- +10 €/ mois constituant une provision pour la consommation d'eau
- +10 € /mois pour l'entretien des communs (comprenant la consommation électrique des communs).

Le conseil vote à l'unanimité cette proposition.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents
Le Maire,